



LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Haute-Normandie)
Conseil n°4 – 2 juin 2011 mäj 23 février 2015 – France POULAIN

Les façades : murs et matériaux

Historiquement, les façades forment la combinaison de plusieurs contraintes : volonté ou non d'afficher la structure et les matériaux ayant servi à la construction dans un but décoratif, mise en avant du statut du propriétaire, nature des matériaux présents sur le site et usage dissimulé ou non des fonctions présentes dans les espaces intérieurs.

Aujourd'hui, souvent dans le cas de pavillons d'habitations, seules les fonctions internes sont visibles de l'extérieur avec de grandes fenêtres pour le salon, une plus petite pour les toilettes, une carrée pour la cuisine...ce qui rapproche la façade d'une simple enveloppe sans qualité intrinsèque.

Or, si vous consultez cette fiche, c'est que votre projet se trouve localisé dans un espace protégé car faisant partie de l'écrin d'un monument historique. Votre construction ne doit pas porter atteinte au monument en le dévalorisant par des façades sans qualité.

Tout d'abord, l'enduit sera de ton clair à soutenu : beige clair ou foncé, grège (gris et beige), bauge,...afin de mieux se dissimuler de loin. La couleur sera choisie pour s'intégrer dans l'environnement proche et lointain. Il est donc intéressant de regarder les teintes des façades des maisons déjà présentes. Pour autant, et contrairement à ce qui a pu être un style dans les années 1990, les enduits blancs ou gris ou trop clairs sont fortement déconseillés car trop perceptibles.

On réservera les enduits « ton pierre » qui font référence à la couleur de la pierre de taille pour des pavillons se trouvant au sein d'un secteur constitué de constructions déjà produites dans ces teintes, faites en pierre de taille ou à proximité de monuments faits en pierre de Vernon. Dans le cas contraire, il faut se rapprocher de teinte d'enduits plus fréquentes : de beige foncé à ocre...

Ensuite, plusieurs éléments, que l'on peut combiner ou non, correspondent à des marqueurs qualitatifs :

- une modénature en brique comprenant des chaînages verticaux de 40cm de largeur aux angles saillants du bâtiment, un soubassement d'une hauteur d'environ 50 à 60cm, un entourage des baies d'environ 22cm avec retour en tableau et la présence de corniches et bandeaux. Les briques présenteront une couleur rouge terre cuite ou rosée plus ou moins foncée (flammée exclu),
- le motif composé par les briques peut être habilement remplacé par une seconde teinte d'enduit en façade, plus clair ou plus foncé que l'enduit principal de manière à introduire une diversité,
- les pignons pourront être recouverts par un essentage ou par un bardage de clins ou de planches de tonalité soutenu. L'objectif est de limiter l'impact visuel des pignons dans l'environnement plus encore que d'apporter un élément d'architecture traditionnelle,
- les volets seront préférés aux volets roulants.